



# le mendulphin

n° 97

BULLETIN MUNICIPAL DE ST MOLF **JUIN 2015**



DOSSIER

# Le budget communal



La chapelle avant travaux



Agence postale



# Nos partenaires



**ARCHIBAL  
TERRASSEMENT** SARL  
tous travaux de terrassement

Spécialiste Aménagement et Mouvement de terrain,  
Défrichage, Dessouchage, Démolition.  
Création d'allée, Enrobé à chaud, Préparation Piscine,  
Vente et livraison de Terre Végétale, Remblais

**Tél : 06 81 44 71 64**

GUÉRANDE - LA BAULE - SAINT NAZAIRE



**SARL MONFLIER SACHA**  
15, La Croix de Bois  
44350 Saint-Molf  
Tel: 06 73 64 00 85  
Mail: sarl.monflier@yahoo.com

**Menuisier  
Charpentier** [www.monflier.com](http://www.monflier.com)



Le Sel de  
Guérande

Nicolas Arnould et Ursula Weiss  
Pen d'hué · F 44350 Saint Molf  
arnould.weiss@free.fr  
<http://arnould.weiss.free.fr>

La salorge de Rostu



CONTRÔLE CERTIFYS

**Couverture - Zinguerie  
Panneaux photovoltaïques  
Bardage : Neuf et restauration**

**SARL DENAIRE**



P. A. du MES - 10, imp. du Breniguen - 44350 **SAINT-MOLF**  
**Tél. : 02 40 62 53 07** - Port. : 06 85 50 81 38  
[sarldenairejeanclaud@wanadoo.fr](mailto:sarldenairejeanclaud@wanadoo.fr)

**Ghislaine Guy**  
Écrivain



UN POTAGER  
DE DÉCOUVERTE

Le Landor  
44350 St Molf  
06.12.79.39.56

VENTE SUR PLACE TOUTE L'ANNÉE  
ET TOUS LES JOURS  
DE 11H À 12H30 ET DE 15H À 19H  
Y COMPRIS LE DIMANCHE MATIN

- Légumes oubliés,  
cultivés de façon naturelle
- Livre de recettes de légumes,  
écrit par moi-même en vente ici
- Conseils culinaires

**AMISSE ALAIN PAYSAGE**

création et entretien de jardin  
élagage abattage clôture dallage

2 RUE DE QUIFISTRE  
BOULAY  
44350 SAINT-MOLF

02.40.62.53.11  
06.98.14.45.54  
mail : [alain.amisse@free.fr](mailto:alain.amisse@free.fr)

## La gestion de l'opulence est révolue



Chers mendulphins et mendulphines,

Le titre de cet éditorial est un peu provocateur car la commune de Saint Molf n'a jamais eu à gérer l'opulence.

Ce qui change effectivement aujourd'hui, et Saint Molf n'est pas un cas isolé, c'est que la dotation de fonctionnement versée par l'Etat a commencé à diminuer et ce, de façon durable, alors que dans le même temps de nouvelles dépenses pèsent et pèseront sur nos finances (aménagement des temps scolaires, gestion des permis de construire autrefois assurée par l'Etat dont la charge revient aux communes désormais...).

Plusieurs options s'ouvraient à nous pour notre budget 2015, nous avons choisi une voie qui n'est pas la plus facile mais qui nous paraît être la plus responsable : le taux communal pour vos impôts locaux n'augmentera pas cette année et nous nous efforcerons dans le futur d'éviter de recourir à l'impôt pour équilibrer nos comptes. Vous pourrez découvrir plus d'informations dans le dossier : « le budget communal ».

La conséquence est simple : **essayer de faire aussi bien, voire mieux, avec moins de moyens.**

Nos employés municipaux appliquent déjà ce principe, et nous les en remercions, ils s'emploient quotidiennement à optimiser leur temps et les moyens qui leur sont alloués pour le meilleur profit des administrés de la commune.

Nous attendons de vous que vous nous aidiez également dans cet objectif : vous l'avez compris, les subventions municipales aux différentes associations vont diminuer, en contrepartie la mairie s'efforcera de vous prêter assistance. Certaines initiatives se font jour où des citoyens impliqués participent béné-

volement à l'amélioration de notre environnement avec l'appui des services municipaux.

Toutes les initiatives de nos concitoyens sont les bienvenues quand elles servent l'intérêt commun et les élus s'y associeront chaque fois qu'ils le pourront.

Toute proposition visant à générer des économies sans remettre en cause les services proposés par la commune sera étudiée.

L'aménagement du centre bourg, dont les études sont en cours, n'est pas remis en cause s'agissant du budget d'investissement où la commune pourra bénéficier de prêts à des taux avantageux.

Cette nouvelle gouvernance qui nous est imposée par une conjoncture défavorable doit nous permettre de renforcer les liens entre les mendulphins et préserver la qualité de vie que nous apprécions tous à Saint Molf.

**Hubert DELORME**  
Président de la commission finances

## Sommaire

■ Les actus .....	P.4
■ Infos municipales.....	P.9
■ Dossier .....	P.14
■ Environnement/Cadre de vie .....	P.16
■ Social .....	P.18
■ Enfance jeunesse .....	P.20
■ Infos pratiques .....	P.24

Directeur de publication : Patrick BROSSAUD  
Responsable de rédaction : Valérie PERRARD  
Assistante de rédaction : Brigitte TESSIER  
Impression : ADUNAT Communication  
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement avec encres végétales.  
Tirage : 1250 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2015

## L'agence postale intègre la mairie



L'intégration de l'agence postale au sein de la mairie va permettre aux mendulphins de bénéficier d'un service public de meilleure qualité dès le mois de juin. Un espace d'accueil moderne disposant d'outils numériques pour accéder aux informations – des horaires élargis qui répondront davantage aux besoins des habitants – des personnels qui pourront partager la vie des agents de la commune et bénéficier du soutien de proximité de l'encadrement.

Cette modernisation de l'offre de la Poste était indispensable et s'est mise en place en concertation permanente entre les agents de l'agence, la directrice générale des services, les conseillers techniques de la Poste et les élus.

C'est une première étape de franchise pour maintenir à Saint-Molf des services publics de grande qualité, avec accessibilité et sécurité renforcées.

Merci à tous ceux qui ont participé à ces travaux et nous sommes tous très heureux que Lorette et Nadine rejoignent l'équipe administrative au sein de la mairie.

### Didier PLANÇON

adjoint en charge de l'urbanisme

**Ce déménagement de l'agence postale a nécessité quelques travaux d'agencement en mairie.** Menuiserie, plomberie, électricité, peinture, informatique ont été les principales prestations réalisées pour mener à bien l'intégration de ce service public. Ces travaux ont été finalisés par les agents municipaux qui ont réalisé des rayonnages.

Montant de l'opération : 7 200 € dont 50 % pris en charge par la Poste

*A noter : au-delà de l'amélioration des conditions de travail des agents, du meilleur service rendu aux mendulphins et d'une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le transfert de l'agence postale va permettre à la Commune d'économiser environ 10 000 € par an (coût du loyer et de l'assurance de l'ancien local).*

## La chapelle St Germain fait peau neuve

Avant les premières expositions estivales, ce monument aura été rénové. Une subvention exceptionnelle des fonds sénatoriaux à hauteur de 10 000 € nous a permis de lancer cette opération en 2015 pour un montant global de 54 000 € : murs extérieurs repris au mortier de chaux, pierres de taille et de soubassements lavées et rejointoyées. Les enduits intérieurs seront réfectionnés à la chaux, lissés et recevront un badigeonnage blanc (chaulage). La voûte en lattis bois et plâtre sera refaite à neuf et le gravage des joints sera identique à l'existant. Pour finaliser cette opération, les vitraux recevront des protections démontables, en ossature laiton et grillage inox.



## Mairie et Agence Postale changent d'horaires !

Les changements apparaissent en gras

	MAIRIE	AGENCE POSTALE
Lun	9h-12h / 13h30-18h	9h-12h / 13h30- <b>16h</b>
Mar	9h-12h / 13h30- <b>16h</b>	9h-12h / 13h30- <b>16h</b>
Mer	9h-12h / 13h30- <b>16h</b>	9h-12h / 13h30- <b>16h</b>
Jeu	9h-12h / 13h30- <b>16h</b>	9h-12h / 13h30- <b>16h</b>
Ven	9h-12h / 13h30-18h	9h-12h / 13h30- <b>16h</b>
Sam	<b>10h-12h</b> (uniquement état civil et formalités administratives)	<b>10h-12h</b>

## Requalification de la rue du Pays Blanc



### LE DIAGNOSTIC

La commune de Saint-Molf a engagé un certain nombre de réflexions sur son territoire, celui-ci ayant changé de silhouette urbaine en raison de l'augmentation de ses habitants ces dernières années.

Un plan de référence a été validé en décembre 2011, afin d'associer au PLU un outil de programmation des actions à mener en matière d'espaces publics, de déplacements, d'équipements publics, de gestion des eaux pluviales.

La rue du Mès a été la première étape de ce processus de requalification, menée en 2013/2014, suite à l'enfouissement des réseaux préalablement réalisé.

La rue du Pays Blanc est l'axe le plus emprunté de la commune, supportant environ 50% des Véhicules Légers (VL) et 44% des Poids Lourds (PL) en transit. Selon les comptages réalisés en 2013, cette voie est empruntée chaque jour par 2 200 à 3 300 VL et 96 à 180 PL, avec un pic de circulation entre 16h et 20h et en moyenne 250 VL/h et 40 PL/h. Une réflexion sera prochainement menée pour mettre en place une déviation poids lourds.

### LE PROJET

Si le profil actuel présente une omniprésence « roulante » susceptible d'être occupée à 100% par les véhicules, et que la présence de nombreux réseaux souterrains est une forte contrainte, il peut être toutefois projeté :

- La réalisation d'une bande plantée continue de part et d'autre en pied de clôture suffisamment présente pour

adoucir les interfaces des domaines publics/privés

- Deux trottoirs aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), qui pourraient servir également aux vélos et aux poussettes

- Une bande permettant le stationnement de véhicules d'un côté de la chaussée (en alternance par rapport à l'entrée du cimetière).

- Une réduction de la chaussée à 5,60m

- Trois points singuliers seront traités : l'intersection formée par la route départementale et la rue de Bellevue, l'entrée du cimetière (parvis) et surtout le virage au droit des commerces.

Ces aménagements sont prévus pour créer du lien, impulser une identité, sécuriser l'ensemble des usagers notamment en réduisant la vitesse des véhicules.

Le planning prévisionnel est établi comme suit :

- effacement de réseaux, actuellement en cours

- à partir de l'automne : 4 mois de travaux (sauf intempéries), tronçon par tronçon, à l'exception d'une fermeture totale de la rue pour quelques semaines (création d'une structure de chaussée aujourd'hui inexistante) puis, à la fin, une journée pour réaliser les enrobés.

Pendant les travaux, l'accès des riverains sera maintenu au maximum. Par avance nous remercions nos administrés et commerçants pour leur compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux.

## Une nouvelle liaison piétonne reliant la rue du Mès au Parc d'Activité

Ce projet consiste à réaliser un cheminement sécurisé le long de la RD 33, de la rue du Mès au ralentisseur de la rue de l'Océan afin d'assurer la liaison entre le centre bourg et le parc d'activités où sera implanté prochainement un supermarché.

Le cheminement sera situé côté sud-est de la rue de l'Océan / route de la Turballe. Parallèlement à cet aménagement, il sera procédé également à la mise en conformité du ralentisseur existant avec traversée piétonne sécurisée par un point lumineux.

Pour une bonne cohérence de cette opération, l'enfouissement du réseau téléphonique a également été pris en considération – Démarrage prévisionnel : juin 2015

Coût de l'aménagement : 67 235 € - subvention attendue : 39 230 €

## Travail en concertation pour le nouveau site internet



Lors des vœux du Maire, la création d'un nouveau site internet vous avait été annoncée. Il est important pour tous les usagers de la commune de pouvoir disposer d'un site délivrant toutes les informations municipales utiles. Grâce à un travail collectif en amont entre les différentes commissions et services communaux, et le comité consultatif des citoyens (photo) qui s'est investi dans ce projet (remerciements pour leur coopération), un maximum d'informations en est ressorti afin de créer un site plus clair, plus lisible, fonctionnel, accessible, permettant aux

citoyens d'être en un clic en contact avec la commune et ses différents services. Toutes les données ont été transmises à notre prestataire LCA de Guérande qui suit notre projet. Il verra le jour dans quelques mois. Dans la création d'un site, il est important d'assurer la présence de composants devenus aujourd'hui incontournables pour améliorer notre quotidien.

### Valérie PERRARD

Adjointe en charge de la communication et de la vie culturelle

## Première « Dépêche Mendulphine » prévue pour l'été

Comme annoncé dans le mendulphin N° 96, « La Dépêche Mendulphine » sera distribuée dans vos boîtes aux lettres courant juillet. Cette édition sera consacrée essentiellement aux associations mendulphines. Vous y trouverez : compétences, horaires des activités, tarifs, coordonnées, manifestations, etc... ainsi que quelques informations municipales.

L'utilisation abusive des armoiries de St-Molf sur des documents issus d'initiatives privées et totalement indépendantes de la Municipalité peuvent être de nature à tromper les mendulphins sur l'identité de leurs auteurs et leurs intentions. Nous tenons donc à vous signaler que seuls votre Mendulphin, et bientôt la Dépêche, sont les supports d'information officiels de la Commune, distribués par les conseillers municipaux dans vos boîtes aux lettres.

Pour toute question ayant trait à la vie communale, les élus restent à votre disposition. N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie.

## Les Fours à Pain s'exposent à l'office de tourisme

La commune possède sur son territoire un grand nombre de fours à pain. Actuellement 14 propriétaires ont répondu au recensement effectué en fin d'année 2014. Ce travail de recherche va déboucher sur une exposition de ces différents fours à l'office de tourisme cet été.

L'exposition photos sera ouverte de début juillet à fin août, aux jours d'ouverture de l'office : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h  
Toujours sur ce thème, l'office de

tourisme avec l'association Les Amis d'Alain de Penthétry, proposera des balades et contera l'histoire des fours. Des dégustations de pain seront proposées. Dates à retenir : les 8 et 22 juillet, les 5 et 19 août et le 2 septembre.

**Renseignements et réservations à l'office de tourisme : 02 40 62 58 99**

L'équipe de l'office remercie chaleureusement les propriétaires qui ont participé à cette enquête. Le travail de recherche continue !



## Les événements à ne pas manquer



**Premier concours photos sur le thème des paysages mendulphins, ouvert à tout public,** organisé par la mairie en partenariat avec l'office de tourisme. Les clichés peuvent être pris jusqu'au 30 septembre (règlement disponible à l'office de tourisme).

### ■ Du 11 juillet au 23 août 2015.

#### Expositions estivales Chapelle St Germain, 3 sessions

De nombreux artistes : sculpteurs, peintres, photographes se succéderont tout au long de la saison dans l'enceinte rénovée de la Chapelle Saint-Germain.

#### ▶ Du 11 au 24 juillet

#### participation des artistes du cours de Madame LORIEUX de Guérande

**sculpteurs** : A. DOUSSOT, JP LANDRIN, F. GOBAILLE, MH PINON, A. VENE, A. LORIEUX, B. de LORGERIL, A. et C. BOUGARAN  
**peintres** : S. LE SCIELLOUZ, J. BROUILLET

#### ▶ Du 25 juillet au 07 août :

**peintres** : E. Aoustin-Hubert, E. Rolland, J. Lafite, M. Cruson, D. Fagnen

**sculpteur** : D. Guillon

#### ▶ 08 au 23 août :

**peintres** : A. Derriennic, Istvan Kruska, R. Fredouelle

**sculpteur** : D. Mezzalira

**photographe** : M. Giraud-Heraud

Tout au long des trois sessions, un hommage sera rendu à Monsieur Paul JAMET qui a durant de nombreuses années exposé au sein de la Chapelle St Germain. Il s'en est allé en décembre dernier après 50 années de dessin à la plume, le style anglais ayant ses faveurs. Ses œuvres, dont certaines représentent notre patrimoine local, ont émerveillé les visiteurs par leur finesse et leur rigueur. Merci Monsieur JAMET pour votre talent, votre gentillesse et votre fidélité à notre petite commune !

### ■ Le dimanche 23 août 2015

#### 40ème Fête des Battages au Bois Pierrot

### ■ 24 août au 13 sept. 2015

#### Mic B (Michelle BOUCAUMONT) exposera en solo à la Chapelle St Germain.

Elle est autodidacte, et a su par ses peintures (huile ou acrylique) restituer la luminosité, les couleurs et l'atmosphère des paysages mis en scène. Une artiste locale de talent à découvrir ou à redécouvrir !

### ■ Le dimanche 06 sept.

**Forum des associations** à la salle polyvalente de la Roche Blanche

### ■ les 16/17/18 octobre 2015

**Exposition mycologique** sur 3 jours organisée par la municipalité et l'office de tourisme en partenariat avec le groupe mycologique Nazairien.

#### ▶ le 16 octobre

**Cueillette à la Forêt du Gâvre** – inscription à l'office de Tourisme – Départ 7h45, prévoir pique-nique

#### ▶ les 17 et 18 octobre

**Exposition** de 14h à 18h, et le 18 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h  
participation gratuite et entrée libre à l'exposition

### ■ 22 novembre 2015

**Centre Culturel cérémonie de bienvenue aux nouveaux arrivants, aux nouveaux nés, et récompenses concours « Maisons Fleuries 2015 » et concours photos.**

### ■ Du 14 au 27 sept. 2015

**exposition photos** par le CLUB PHOTO de Guérande à la chapelle Saint-Germain

## Que s'est-il passé depuis février 2015 ?

■ 17 au 20 mars

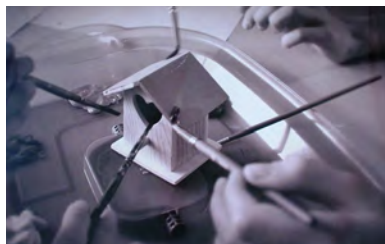
**Une très belle exposition photos « La terre est ma couleur »**



Proposée par le Club Juniors et le collectif d'éducation contre les discriminations, a orné les murs de la salle du Conseil municipal. Félicitations à nos juniors et aux animateurs pour leur implication.

■ 31 mars au 7 avril

**Seconde exposition en mairie « Des faits et gestes »**



Représentant de très belles photos du Club Juniors en action avec le concours de Sabrina LETHIEC animatrice/photographe.



■ 4 avril

**Chasse aux œufs au Bois Pierrot**

Innovation cette année, la recherche de coquilles peintes permettant l'accès équitable aux œufs de Pâques. Préparation de l'événement avec le concours des enfants du Centre de Loisirs qui ont participé à la peinture des coquilles et à la création des affiches. 130 petits mendulphins se sont « envolés » à la recherche de la coquille d'or dans un Bois Pierrot ayant fait l'objet d'un entretien particulier pour l'occasion. Merci aux participants, aux services techniques, aux associations, et aux animateurs pour ce moment convivial et ludique.

■ 11 au 19 avril

**Exposition artistique Chapelle St Germain « Muriel Gay et ses amis artistes »**



Un joli succès (198 visiteurs) pour cette exposition particulière autour d'ateliers de découverte. Si l'atelier découverte vous intéresse vous pouvez prendre contact avec Mme Muriel GAY au 0750879541.

■ 8 mai

**Une belle cérémonie de commémoration de la date anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale** en Europe occidentale, ponctuée de diverses allocutions rendant hommage aux combattants.





## Points travaux

TRAVAUX  
REALISES :

Depuis le début de l'année certains travaux sont en cours d'achèvement ou déjà finalisés. Ils ont été réalisés soit par des entreprises, soit en interne par les agents municipaux des services techniques.

■ **Secteur Kermoisan** : réfection du chemin communal, « Les Parcs de Kermoisan ». Ce chemin a été réalisé afin de desservir les fonds de parcelles attenantes.

■ **Salle des sports** : installation d'un chrono « 24/12 secondes », à la demande de la Fédération Française de Basket Ball. Cet appareillage est obligatoire dès lors qu'une section de basket évolue en région ce qui est le cas avec les U15 de Saint-Molf Basket. Fourniture et pose de cet appareillage : 1 740 €.

■ **Rue de la Duchesse Anne** : démolition du muret en pierre délimitant le parking, avec reprise du trottoir. Cette opération se poursuivra par la démolition de l'ancien abri situé au droit des toilettes publiques.

## TRAVAUX EN INTERNE :

■ **Aménagement d'espaces verts et plantation de massifs fleuris** composés de plantes pérennes vivaces et arbustives à l'emplacement du muret de la rue de la Duchesse Anne, (créant un espace ouvert et fleuri), et sur les ronds-points du parc d'activités et du Pont des Belles Filles (améliorant les entrées de bourg). A Boulay, un délaissé en bordure de rue a été également amélioré. La totalité de ces travaux (y compris la démolition du muret Rue de la Duchesse Anne) a coûté moins de 7 000 € à la commune, pour une surface aménagée de 900 m<sup>2</sup>. Entre préparation du terrain, plantation d'environ 550 plantes, paillage et engazonnement, un mois a été nécessaire pour aboutir au résultat avec la participation à des degrés divers de l'ensemble des agents techniques, merci à eux.

■ **Rénovation du jardinet de La Salorge des Doudous** : environ 60 m<sup>2</sup> de dalles en caoutchouc recyclées y ont été posées afin d'offrir un espace d'évolution aux enfants

■ **Mise en œuvre de mousses de protection** sur le pignon opposé au mur d'escalade dans le gymnase pour la sécurité des joueurs

■ **Peinture des murs de la salle du conseil municipal**

■ **Mise en place d'un panneau de basket** dans l'espace extérieur du restaurant scolaire

TRAVAUX  
PROGRAMMÉS■ **Stade du Pont Clin**

Pour la saison 2015/2016, l'éclairage existant sera remplacé par de nouveaux projecteurs qui seront doublés sur chaque support, afin de permettre un meilleur éclairage du terrain tout en utilisant moins d'électricité.

Le bâtiment « vestiaires » quant à lui recevra les dernières menuiseries extérieures. Ces remplacements permettront d'avoir une homogénéité sur l'ensemble du bâti. C'est également une opération d'entretien et d'économie d'énergie (double vitrage).

Montant des travaux : 15 500 € pour l'éclairage et 3 090 € pour les menuiseries – réalisation prévue en juin

■ **Ecole de la Roche Blanche**

L'an dernier, la façade nord (coté cour) a été repeinte. Dans une continuité d'entretien c'est à la façade sud (rue de l'Océan) de recevoir le même traitement.

■ **Salle des Sports**

Remplacement de l'éclairage qui date de l'origine de la construction, et dont la vétusté n'était plus à prouver. Cela permettra d'importantes économies d'électricité et apportera un éclairage beaucoup plus confortable pour les pratiquants – Estimation 9 000 €

## Servitude d'élagage des propriétaires riverains des voies publiques



Les propriétaires d'arbres bordant les voies communales sont assujettis à une servitude d'élagage : ils doivent couper les branches et racines qui avancent à l'aplomb de la voie publique (art. 670 à 673 du code civil).

### Le défaut d'entretien par les propriétaires est coûteux !

Pour mémoire, en 2014 la Commune a procédé à l'élagage le long de 5,5 km de voies communales. Cette opération nécessite le recours à un lamier (5 000 €) et mobilise fortement les agents des services techniques durant l'hiver (environ 380 h de travail) : ils récupèrent les branches coupées, les débitent en tronçons qui sont ensuite vendus et broient les restes des branches qui sont pour une partie utilisés en paillage dans les massifs communaux et pour l'autre partie, mis à disposition des habitants qui le souhaitent.

**Pour les années à venir, il est demandé à tous les riverains de veiller à ce que branches et racines de leurs plantations n'empiètent pas sur la voie publique. Si chacun procède régulièrement à un bon entretien de sa propriété, ce seront des économies significatives pour la Commune.**

A défaut, le Maire pourra, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient (art. L. 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales), imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abatage des arbres de leur propriété s'ils portent atteinte à la commodité et à la sécurité du passage de tout usager : piétons, 2 roues et tout véhicule.

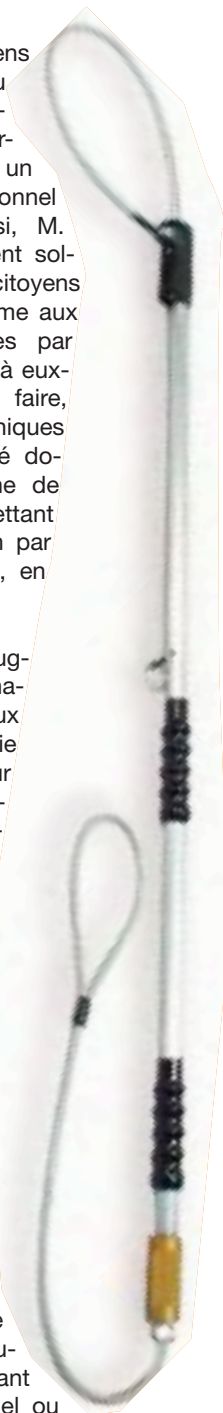
En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, et les frais afférents aux opérations seront mis à la charge des propriétaires négligents.

## Divagation des animaux : attention !

La présence de chiens trouvés errants ou en état de divagation sur notre territoire constitue un problème traditionnel et récurrent. Aussi, M. le Maire est souvent sollicité par ses concitoyens pour mettre un terme aux nuisances générées par ces animaux livrés à eux-mêmes. Pour ce faire, les services techniques municipaux ont été dotés d'une « perche de capture » permettant d'attraper un chien par le cou, à distance, en évitant qu'il morde.

En raison de l'augmentation des signalements d'animaux errants sur la voie publique, voire sur des propriétés privées, et des difficultés pour procéder parfois à leur capture, un appel en mairie peut ne pas être systématiquement suivi d'effet.

Il est rappelé que tout animal qui divague hors de portée de vue ou d'ouïe de son maître constitue un danger potentiel. Il est susceptible de compromettre la sécurité, la sûreté et la tranquillité publiques en provoquant un accident matériel ou en s'attaquant à des



personnes ou à d'autres animaux.

Il est donc nécessaire que la lutte contre la divagation des animaux soit l'affaire de tous : propriétaires d'animaux, soyez vigilants et responsables !

La notion de divagation : Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse (loi n° 99-5 du 6 janvier 1999).

## Agents des services techniques : un travail polyvalent



L'équipe est composée de cinq agents (dont deux agents en emploi aidé, subventionnés par l'Etat) dont la grande polyvalence n'est plus à prouver. Le service des ateliers municipaux englobe différents corps de métier : bâtiment, voirie et espaces verts en sont les trois principaux qui se décomposent en plusieurs thématiques :

**Pour le bâtiment**, il s'agit principalement de travaux d'entretien mais touchant l'ensemble des corps d'état. Les agents peuvent être appelés également à réaliser des travaux neufs (abri jeunes, réfection des peintures salle du conseil municipal, muret sur giratoire...)

**Voirie et espaces verts** constituent un large domaine qui recouvre :

- L'entretien et le nettoyage des voies et espaces publics, dont leur désherbage sans produits phytosanitaires qui nécessite beaucoup de temps et d'énergie

- L'entretien de la signalisation horizontale et verticale, et du mobilier urbain

- L'entretien de l'éclairage public

- L'entretien des fossés, des accotements, des haies (curage, épavage)

- l'entretien des deux terrains de football

Les agents des services techniques apportent aussi un soutien logistique à nos nombreuses associations dynamiques lors de leurs diverses manifestations.

Merci à eux pour leur implication dans de si nombreuses tâches au service des mendulphins.

**Marc BREHAT**

adjoint en charge du cadre de vie

Vous trouverez ici les principales délibérations votées par le Conseil Municipal lors des réunions du 2 mars et du 11 mai 2015. A défaut de précision, les décisions sont adoptées à l'unanimité.

## ■ FINANCES

### ***Demande de subvention au titre des amendes de police***

Le produit des amendes de police est collecté et réparti par le Conseil Départemental. Cette somme est reversée aux communes sous forme d'une dotation pour des opérations relatives à l'amélioration des transports ou des conditions générales de circulation et de sécurité routière. Le Conseil Municipal a sollicité du Conseil Départemental de Loire-Atlantique une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2014 pour la création d'une liaison douce Bourg / Parc d'Activités (projet estimé à 37 200 € TTC).

### ***Demande de transfert d'un fonds de concours alloué par CAP Atlantique sur l'opération d'aménagement de la rue du Pays Blanc***

Le Conseil Municipal a demandé à CAP Atlantique de transférer l'intégralité de l'enveloppe allouée en 2011 au titre des fonds de concours pour l'opération d'aménagement du bourg - phase rue de l'Océan (opération qui ne se réalisera pas dans l'immédiat), à savoir 53 324 €, sur la nouvelle opération de la rue du Pays Blanc (travaux jugés prioritaires pour sécuriser cette entrée de bourg).

### ***Tarifs communaux applicables au 1er juin 2015***

Adoption des tarifs de location des salles communales et tarifs divers. Ils sont disponibles en Mairie et sur le site internet.

### ***Subvention 2015 au Centre Communal d'Action Sociale***

Le Conseil Municipal a attribué au CCAS pour l'année 2015 une subvention correspondant à la somme habituelle de 3 200 € moins 450 € correspondant aux frais d'animation du repas des Aînés 2015 (pris en charge sur le budget de la Commune en début d'année), soit un total de 2 750 €. (17 voix pour, 1 contre : Emilie CITEAU)

### ***Adhésion de la Commune à un groupement de commande pour l'achat d'électricité***

Les tarifs réglementés de vente d'électricité vont disparaître. Dans ce contexte d'obligation de mise en concurrence des fournisseurs, adoption à l'unanimité de la proposition du SYDELA de constituer un groupement de commandes d'achat d'électricité et des services associés afin de permettre de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant la procédure de mise en concurrence. Pour St Molf, l'achat groupé couvrirait plus de 70 % des dépenses actuelles d'électricité (qui s'élèvent à 32 000 €). La contribution financière de la commune au groupement de commande est estimée à 192 € par an.

### ***Adhésion de la Commune à un groupement de commande pour la fourniture de gaz PROPANE en citerne***

(concerne la salle polyvalente de la Roche Blanche) Adoption à l'unanimité de la proposition de la Commune de PENESTIN. Economie estimée à 3 400 € soit 1/3 des 10 000 € de factures annuelles (avant changement de la chaudière). Participation de la Commune aux frais de mise en concurrence : 100-150 €.

## CONSEILS MUNICIPAUX

## ■ ENFANCE JEUNESSE

### ***Projet éducatif de la Commune***

Adoption du projet éducatif 2014-2020. Il traduit l'engagement, les priorités, les principes éducatifs de la Commune. Il est à disposition des parents sur simple demande au Service Enfance Jeunesse et en ligne sur le site internet de la Mairie.

### ***Modification de la composition de la Commission Enfance Jeunesse***

Suite à la démission d'Emilie CITEAU de ses fonctions au sein de cette commission, Didier PLANÇON vient compléter l'équipe.

### ***Tarifs du mini-camp estival***

Adoption à l'unanimité des tarifs allant de 50 à 225 € selon le quotient familial, pour les 7 juniors de 11 à 13 ans qui vont y participer du 6 au 10 juillet 2015.

## ■ SERVICES COMMUNAUX

### ***Urbanisme : convention avec CAP Atlantique pour l'instruction des autorisations du droit des sols***

Adoption de la convention qui confie à CAP Atlantique, à compter du 1er juillet 2015, l'instruction des permis de construire, déclarations préalables...à la place de l'Etat (qui a mis fin à ce service jusqu'alors gratuit pour les petites communes).

### ***Modification des horaires de la mairie et de l'agence postale à compter du 1er juin 2015***

(15 voix pour, 4 abstentions : MM GUILLOU et LAPADU-HARGUES, Mmes CAMARET et CARDINE) : voir nouveaux horaires en pages 4

## ■ PATRIMOINE COMMUNAL

### *Intention de la Commune quant aux logements situés 7 rue de Kernoza*

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à entamer toute procédure permettant à la Commune de reprendre l'usage de ces locaux. Cela permettrait d'envisager une extension du local abritant la bibliothèque d'une part, et la création d'un logement social d'urgence d'autre part. (15 voix pour, 1 contre : M. GERVOT, 2 abstentions : M. YVIQUEL et M. BROUSSEAU)



## Elections régionales : les dates

Elections des conseillers régionaux  
**les dimanches 06 et 13  
décembre 2015**

## Bonne retraite Yolande !



Embauchée en 1989, Yolande DARZACQ a été 25 ans au service des mendulphins (entretien des locaux et restaurant scolaire).

Les quatre maires qu'elle a côtoyés ont répondu présents le 6 février, où elle a fêté son départ en retraite entourée de ses collègues et anciens collègues.

M. Patrick BROSSAUD a salué sa conscience professionnelle et son dévouement pour la commune de St-Molf.




Nous lui souhaitons une agréable retraite !

## Permanences des élus

Patrick BROSSAUD	Maire - Président du CCAS	sur RDV
Marc BREHAT	1er Adjoint Cadre de Vie	sur RDV
Didier PLANÇON	2ème Adjoint Urbanisme et Habitat	LUN. ou sur RDV
Virginie BLAFFA-LECORRE	3ème adjointe Enfance Jeunesse	VEN. matin sur RDV
Emmanuel BIBARD	4ème adjoint Vie Associative, Sportive et Développement Touristique	sur RDV
Valérie PERRARD	5ème adjointe Communication et Vie Culturelle	sur RDV Mardi après-midi

Pour prendre RDV, vous pouvez contacter l'Accueil de la Mairie au 02.40.62.50.77. ou [secretariat@saintmolf.fr](mailto:secretariat@saintmolf.fr)

## Les chiffres clés 2014

PRINCIPAUX TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS	PRINCIPAUX TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX	ACCUEIL DES GRANDS PASSAGES GENS DU VOYAGE
		
<b>41 000 €</b> : 1ère partie des dépenses chauffage plomberie ventilation salle des sports / restaurant scolaire	<b>267 700 €</b> : rue du Mès <b>99 800 €</b> : programme annuel voirie communale	<b>38 680 €</b> de dépenses exceptionnelles, intégralement remboursées par CAP Atlantique
<b>5 300 €</b> : ravalement extérieur école Roche Blanche	<b>20 400 €</b> : parking derrière Mairie	
<b>4 000 €</b> : ouvertures vestiaires Pont Clin	<b>4 200 €</b> : busage Kerbiquet	

Lors de la séance du Conseil Municipal du 30 mars, les comptes 2014 ont été arrêtés et les budgets 2015 ont été votés.

## Pourquoi deux budgets ?

Le budget dit « principal » représente 99% du budget général de la Commune. Les 1% restant font l'objet d'un budget spécifique, dédié à la perception des recettes tirées de la vente de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques de la Récré Multicolore. Il s'agit d'une obligation légale.

## Budget principal de la commune

		2015	2014
		Budget voté	Budget réalisé
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses	2 127 050	817 442,12
	Recettes	2 127 050	856 246,05
	Excédent		<b>+ 38 803,96</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses	2 106 760	1 980 939,70
	Recettes	2 106 760	2 257 341,68
	Excédent		<b>+ 276 401,98<sup>1</sup></b>
<b>TOTAL</b>	Dépenses	<b>4 233 810</b>	2 798 381,82
	Recettes	<b>4 233 810</b>	3 113 587,73
	Excédent		<b>+ 315 205,91</b>

■ Approbation à l'unanimité : compte de gestion, compte administratif 2014, affectation du résultat de fonctionnement 2014 (1). Approbation à 15 voix pour et 4 abstentions (MM GUILLOU et LAPADU-HARGUES, Mmes CAMARET et CARDINE) du budget primitif 2015.

(1) excédent de fonctionnement qui après intégration du solde des comptes du syndicat des collèges est de 316 253,27 € : réparti au budget 2015 pour 20 000 € en fonctionnement et pour 296 253,27 € en investissement

## Budget annexe vente d'électricité

		2015	2014
		Budget voté	Budget réalisé
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses	19 800	8 357,64
	Recettes	19 800	19 201,82
	Excédent		<b>+ 10 844,18</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses	20 460	18 019,46
	Recettes	20 460	11 286,88
	Déficit		<b>- 6 732,58<sup>2</sup></b>
<b>TOTAL</b>	Dépenses	40 260	26 377,10
	Recettes	40 260	30 488,70
	Excédent		<b>+ 4 111,60</b>

■ Approbation à l'unanimité : compte de gestion, compte administratif 2014, affectation du résultat de fonctionnement 2014 (2), et budget primitif 2015 (sur la base de 9 000 € de recette attendue de la vente d'électricité).

(2) déficit de fonctionnement structurel du fait du montage technique qui préside à la réalisation de ce budget annexe

## D'où proviennent les recettes en 2015 ?

sur 100 € de recettes  
(fonctionnement et investissement confondus) :



- 28,00 € impôts et taxes<sup>(3)</sup>
- 24,00 € nouvel emprunt<sup>(4)</sup>
- 13,00 € Etat : dotation globale de fonctionnement, compensations des emplois aidés et de la réforme des rythmes scolaires, compensation des exonérations de taxes
- 11,00 € excédents cumulés des années passées (épargne)
- 11,00 € subventions pour les investissements (Département, CAP Atlantique, Etat, La Poste)<sup>(5)</sup>
- 3,50 € subvention CAF pour le fonctionnement des services petite enfance et enfance jeunesse
- 3,30 € participation des familles aux services petite enfance et enfance jeunesse
- 2,25 € dotation pour les immobilisations
- 1,40 € taxe d'aménagement (permis de construire)
- 1,30 € récupération de la TVA sur les investissements réalisés en 2014
- 1,25 € divers (locations de salles et des terres communales, produits des cessions de matériels, redevance d'occupation du domaine public pour les vendeurs ambulants, concessions funéraires...)

## Comment seront réparties les dépenses en 2015 ?

sur 100 € de dépenses  
(fonctionnement et investissement confondus) :



- 44,00 € investissements<sup>(6)</sup> dont :
  - 30,00 € travaux de voirie et réseaux
  - 8,00 € achats durables (véhicules, panneaux de voirie, bornes incendie, équipement informatique et mobilier)
  - 6,00 € travaux de bâtiments
- 25,00 € charges de personnel : 37 équivalents temps plein (rémunérations, cotisations, équipement, formations)
- 9,00 € fonctionnement général (fluides, assurances, télécommunication, affranchissement, fournitures administratives, documentation, frais d'actes et de contentieux)
- 8,00 € fonctionnement courant des services petite enfance / scolarité / enfance / jeunesse : alimentation, fournitures, sorties (hors personnel encadrant, qui représente 58 % de la masse salariale totale)
- 4,00 € entretien courant bâtiments, matériel, voirie et espaces verts
- 3,50 € remboursement des emprunts
- 2,25 € amortissements des immobilisations
- 1,70 € indemnités, frais de mission et de formation des élus
- 1,25 € contributions aux organismes de regroupement (pompiers, fourrière, Parc de Brière, insertion des jeunes, soutien aux personnes âgées...)
- 0,55 € subventions aux associations
- 0,50 € communication (bulletin municipal, site internet, fêtes et cérémonies)
- 0,25 € études et bilan triennal du Plan Local d'Urbanisme (développements sur ce point dans le prochain Mendulphin)

<sup>(3)</sup> M. le Maire vous précise : « La seule progression des bases d'imposition et des allocations compensatrices estimées par l'Etat apporte un produit fiscal supplémentaire attendu de plus de 25 000 € à la Commune par rapport à 2014 (soit une augmentation de 2,65 %).

Bien que la baisse des dotations de l'Etat représente une perte de recettes de 15 000 €, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter en 2015 les taux des trois taxes locales (qui restent donc inchangés depuis 2012).

Pour les années à venir, la réflexion devra toutefois intégrer : le coût du nouveau service Autorisation du Droit des Sols assuré par CAP Atlantique suite au retrait de l'Etat, le coût en année complète des nouveaux rythmes scolaires (estimé pour l'instant à 9 750 € par an), les modifications éventuelles de répartition des ressources et charges entre les 15 communes de CAP Atlantique, et l'évolution à moyen terme des dotations de l'Etat.»

<sup>(4)</sup> M. le Maire vous précise : « Une ligne d'emprunt de 1 million d'€ a été prévue. Cet emprunt n'est pas une obligation pour l'équilibre des dépenses d'investissement de la seule année 2015, mais permet de constituer des réserves à moindre coût grâce aux taux d'intérêt actuellement attractifs, et ainsi anticiper sur la réalisation des projets à venir. »

<sup>(5)</sup> la « chasse » aux subventions : sur 578 800 € de travaux programmés subventionnables, la Commune a obtenu à ce jour 52 % d'aide financière garantie auprès des différents partenaires institutionnels. Des dossiers sont encore en cours d'instruction, ce taux pourrait atteindre plus de 55 %.

<sup>(6)</sup> M. le Maire vous précise : « Nous avons décidé une politique d'investissement ambitieuse pour notre commune afin de répondre aux attentes des mendulphins pour les améliorations de notre cadre de vie, qui ont pris du retard ces dernières années. Ces travaux permettront de plus de maintenir ou de créer des emplois dans les entreprises de BTP dans un contexte national pour le moins morose. Ainsi les travaux d'aménagement de la Rue du Pays Blanc seront terminés début 2016.

Les travaux du restaurant scolaire seront réalisés à partir de la fin de cette année. Ces travaux sont indispensables pour l'accueil des enfants et pour améliorer la qualité du service rendu par les agents. Ils seront financés à moindre coût pour la commune grâce aux subventions obtenues.»

La Chapelle désacralisée sera rénovée avant l'été pour accueillir nos expositions durant toute l'année. La rénovation concerne aussi bien l'intérieur que l'extérieur pour bien marquer l'entrée du bourg de SAINT-MOLF coté route d'ASSERAC.

Les études pour l'aménagement du centre bourg seront réalisées cette année pour un début des travaux prévu fin 2016. Cela permettra de créer un espace agréable pour nos concitoyens avec une place de marché et de manifestations.»

## Programme de construction

« Le Petit Languernais 2 » :

## Tranche 2 Lotissement « Le Petit Languernais »

## ■ Avant-projet

Site stratégique pour le développement de la vocation résidentielle du bourg.

La tranche 2 du lotissement comprendra 29 lots libres de constructeur et un bâtiment logement social.

## ■ LES LOTS LIBRES :

29 lots libres

Surface moyenne : 447 m<sup>2</sup>

Surface du lot le plus petit : 378 m<sup>2</sup>

Surface du lot le plus grand : 598 m<sup>2</sup>

## ■ UN ÎLOT RÉSERVÉ POUR LE LOGEMENT À VOCATION SOCIALE :

Surface de l'îlot : 1580 m<sup>2</sup>

8 logements

Le permis d'aménager est actuellement en cours d'élaboration avec la commune.

Permanences  
Info Habitat

2<sup>ème</sup> semestre 2015 à St Molf

14h30 – 16h30 en mairie les 25 août, 22 septembre, 27 octobre et 24 novembre

Du 1er au 24 juillet 2015 possibilité de prendre rendez-vous

Tél. : 02.51.75.77.95

e-mail : catherine.leroux@cap-atlantique.fr

Optimisation des  
points d'apport  
volontaire

Dans le cadre de l'optimisation du parc de points d'apport volontaire et afin de limiter un double service sur certains secteurs (collecte au porte à porte et apport volontaire du papier), il a été envisagé la suppression de plusieurs points d'apport volontaire sur la commune.

Les points supprimés ont été déterminés suite à une étude réalisée en 2013 par Cap Atlantique. Celle-ci prenait en considération le nombre de levées, le taux de remplissage et les tonnages collectés à l'année sur chacun des conteneurs.

L'information aux usagers et résidences secondaires sur la suppression des différents points d'apport volontaire a été relatée par la pose d'affiches explicatives sur les sites concernés (Boulay, Théléac et la Croix du Pont Serbel).

Assainissements non collectifs :  
êtes-vous conforme ?

CAP Atlantique a alerté la Commune sur le fait que certaines installations d'assainissement non collectif n'ont toujours pas été mises en conformité.

Deux possibilités : soit les travaux de mise en conformité n'ont pas été effectués, soit ils ont été réalisés mais CAP Atlantique \* n'en a pas été informé.

Un courrier sera prochainement adressé aux propriétaires concernés, leur rappelant leurs obligations.

En effet, le propriétaire demeure responsable en cas de pollution ou d'atteinte à la salubrité publique s'il ne procède

pas à l'entretien ou à la réhabilitation de son installation. Cette situation expose éventuellement le propriétaire au paiement d'une pénalité.

Pour préserver notre environnement et notre qualité de vie il est demandé aux propriétaires de veiller à la parfaite conformité de leurs installations.

Le bon réflexe : des fascicules explicatifs sont disponibles en Mairie. Préalablement à tout projet de réhabilitation, contacter CAP Atlantique au 02 28 54 17 58.

\* Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) est géré par CAP Atlantique. Il est chargé du contrôle des systèmes d'assainissement effectuant la collecte, le traitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif. L'obligation des contrôles des installations est imposée par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. Les agents du SPANC ont un droit d'accès aux propriétés privées pour effectuer ces contrôles, le propriétaire ne peut pas s'y opposer.



## Electricité : veiller aux veilles !



■ Recherchez certaines fonctions économes, par exemple l'extinction d'un appareil tout en conservant sa programmation et l'heure.

■ Préférez les téléviseurs LCD ou LED car ils consomment 4 fois moins que les écrans plasma

### Et aussi :

■ Privilégiez les appareils bénéficiant du label Energy Star, ils consomment moins en fonctionnement et en veille.

■ La consommation d'un modem Internet peut vous coûter un 13ème mois d'abonnement. Pensez à l'éteindre la nuit et lors de vos absences.

**Retrouvez d'autres gestes simples et économes en énergie dans le guide des gestes simples : <http://www.cap-atlantique.fr/node/1269>**

Les veilles dans une maison peuvent consommer autant qu'un réfrigérateur si l'on n'y prend pas garde !

### Quelques gestes simples :

■ Débranchez les chargeurs ou transformateurs non utilisés.

■ Allumez les scanners, photocopieurs, imprimantes...seulement quand vous vous en servez

■ Eteignez votre écran d'ordinateur, même pour des temps courts, il supporte bien les allumages / extinctions

■ Optez pour des multiprises à interrupteur

## Chenille Processionnaire du Pin : la campagne de lutte 2015

Cette année encore, la FDGDON44 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) va proposer à toutes les communes du département d'organiser une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin.

Responsables de réactions allergiques parfois graves, en raison de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du pin occasionnent également des dégâts aux arbres : défoliation, affaiblissement, préjudice esthétique...



Cette campagne de lutte est exclusivement biologique (bacille de Thuringes), sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Elle a lieu à l'automne, période pendant laquelle les chenilles ingèrent une grande quantité de feuillage.

La FDGDON 44 interviendra chez les particuliers préalablement inscrits auprès de leur mairie (lutte collective) et sur les espaces publics, afin d'en limiter la prolifération.

**Les personnes souhaitant bénéficier d'une intervention automnale doivent se faire connaître auprès de la mairie avant le 4 SEPTEMBRE 2015.**

Une fiche d'information précisant le coût du traitement leur sera remise lors de l'inscription.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la FDGDON 44 au 02 40 36 83 03 ou consulter le site [www.fdgdon44.fr](http://www.fdgdon44.fr)

## Dernières infos sur les nids de frelons asiatiques

La période propice pour la lutte ne va pas tarder à arriver et ce pour environ 4 mois. Compte-tenu des difficultés rencontrées l'année précédente, une nouvelle procédure devrait être mise en place prochainement :

■ Le propriétaire prendra contact avec la mairie pour lui signaler la présence du nid

■ Un référent communal se rendra sur place afin de dresser un diagnostic (localisation, hauteur, moyens à mettre en œuvre etc...)

■ Sur sollicitation de la mairie, la FDGDON (Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles) contactera une entreprise pour l'enlèvement du nid

Cette intervention sera financée d'une part par le propriétaire de la parcelle où se situe le nid (forfait de 40 €) et d'autre part par CAP Atlantique (pour le solde du coût qui peut s'élever à plus de 500 €).

Il est rappelé que la lutte contre cette espèce invasive, très préjudiciable aux abeilles et dangereuse quand on s'approche trop du nid, est une démarche communautaire et communale.

## Un pacte pour lutter contre la jussie

Le 19 novembre 2014 le « Pacte local de lutte contre le développement de la jussie en Brière » a été signé par 16 acteurs locaux de l'environnement, de l'agriculture, de l'eau, de la pêche et de la chasse et collectivités locales rassemblés lors du premier Comité Stratégique sous la présidence commune du Président du syndicat mixte du Parc naturel régional et du Sous-préfet de Saint-Nazaire.

L'objectif de ce pacte est de fédérer, d'identifier les enjeux, de décider des orientations et de mobiliser moyens techniques, humains et financiers. Pour le dynamiser, une Cellule opérationnelle est en place, animée par Rodolphe Proucelle, Chargé de mission au Parc naturel régional.

Le pacte initie une solidarité entre les acteurs, les encourage à s'engager vers l'échange et la compréhension mutuelle pour construire une convergence de vues et trouver des solutions partagées.

En quelques années, la jussie est devenue une préoccupation majeure en Brière. En 2014 la jussie était identifiée sur 830 ha de prairies marais, 120 ha de plans d'eau et 240 Km de canaux et fossés. Une dynamique croissante qui explique cette mobilisation collective et solidaire.

Rodolphe Proucelle, animateur du Pacte. Parc naturel régional de Brière : 02 40 91 68 68 / [r.proucelle@parc-naturel-briere.fr](mailto:r.proucelle@parc-naturel-briere.fr)

[www.parc-naturel-briere.fr](http://www.parc-naturel-briere.fr)

**SERVICE MEDICAL DE GARDE DE LA PRESQU'ÎLE GUERANDAISE**

POUR TOUTE DEMANDE DE **CONSULTATION URGENTE** LES SOIRS DE SEMAINE, LES WEEK-ENDS ET LES JOURS FÉRIÉS VOUS DEVEZ SYSTEMATIQUEMENT

**COMPOSER LE 15**

AVANT DE VOUS PRESENTER A LA PERMANENCE DU **CAPS**

*(Centre d'Accueil de Permanence des Soins du Pays Blanc)*

**CAPS - MAISON MEDICALE DE GARDE**  
Située dans l'enceinte de l'hôpital de Guérande  
Avenue Pierre de la Bouëxière - 44350 GUERANDE

## Salaire minimum de croissance (Smic)

La rémunération d'un salarié majeur ne peut pas être inférieure au montant du Smic

Montants du Smic au 01/01/2015

Smic brut	Montant
Smic horaire	<b>9,61 €</b>
Smic mensuel	<b>1 457,52 €</b>
Smic annuel	<b>17 490,20 €</b>

Un salarié de moins de 18 ans qui n'a pas encore 6 mois de pratique professionnelle dans sa branche d'activité, peut percevoir un Smic minoré. Montant du Smic minoré d'un salarié mineur

Âge du salarié	Smic horaire minoré
17 ans	<b>8,65 €</b>
16 ans (et moins)	<b>7,69 €</b>

Source Service Public.fr

## Voulez-vous devenir famille d'accueil thérapeutique pour adultes?

Le Centre Hospitalier de Blain recrute des familles d'accueil pour son service d'Accueil Familial Thérapeutique pour assurer la prise en charge de personnes adultes à temps plein. Les patients, dont l'état mental s'est stabilisé, ne relèvent plus d'une hospitalisation en psychiatrie mais ne possèdent pas une autonomie suffisante pour vivre seuls.

Nos patients, au nombre de 107, sont accueillis dans 90 familles sur l'ensemble du département. Les familles d'accueil bénéficient d'un soutien rapproché des équipes médico-psychologique du service.

Les accueillants familiaux sont salariés de la fonction publique hospitalière sous contrat de droit public avec indemnisation pour frais, formation continue et congés.

Les personnes intéressées pourront consulter le site:

[www.famidac.fr](http://www.famidac.fr) qui apporte des informations sur l'accueil familial thérapeutique.

Contact:

**Centre Hospitalier de Blain**

Forum d'Orvault  
Accueil Familial Thérapeutique pour Adultes  
36, rue Jules Verne  
44700 Orvault

Téléphone 02 40 48 65 28

Hôpital de Blain 02 40 51 51 51

[aft.nantes@ch-blain.fr](mailto:aft.nantes@ch-blain.fr)

## Prévention SANTE de la CPAM : Le diabète

### **Le service d'accompagnement sophia**

L'Assurance Maladie propose aux personnes de plus de 18 ans ayant un diabète et prises en charge dans le cadre d'une affection de longue durée (ALD) de bénéficier du service d'accompagnement sophia. Ce service les aide à agir pour leur santé afin de mieux vivre au quotidien et limiter les risques de complications.

### **Un accompagnement personnalisé et gratuit**

Le service sophia intervient en complément du médecin traitant pour aider les patients à mettre en pratique ses recommandations. Ce service propose une information complète et fiable sur le diabète ainsi qu'un soutien et des conseils adaptés aux besoins de chacun : brochures d'information, journal de partage d'expériences, newsletter, site internet dédié et infirmiers-conseillers en santé disponibles au téléphone. Ce service est gratuit et sans engagement.

### **Comment en bénéficier ?**

Pour tout savoir sur le service sophia et connaître les modalités d'inscription, connectez-vous sur le site dédié de l'Assurance Maladie [ameli-sophia.fr](http://ameli-sophia.fr)

Prévenir les complications du pied L'Assurance Maladie rembourse les soins et les actes de prévention réalisés par des pédicures-podologues conventionnés auprès des patients diabétiques dont les pieds présentent des risques élevés de lésions ou des blessures importantes.



### **Prévenir les risques de complications les plus élevés**

Le diabète est à l'origine de problèmes vasculaires importants qui peuvent entraîner une perte de sensibilité des pieds. Ainsi, une personne diabétique peut ne pas se rendre compte que ses pieds sont atteints par une lésion. Non traitée, celle-ci peut s'infecter et causer un ulcère entraînant une hospitalisation et, dans les cas les plus graves, une gangrène pouvant parfois conduire à une amputation.

Pour en savoir plus sur le diabète, consultez le site [ameli santé](http://ameli-santé)

### **Si vous êtes diabétique, soyez vigilant !**

Si vos chaussures présentent une usure anormale ou si vos pieds sont blessés ou ulcérés et que ces plaies sont peu douloureuses, consultez votre médecin traitant. Il saura vous conseiller et vous prescrire, si nécessaire, des soins de pédicure-podologie. Il vous indiquera également si ces soins peuvent être pris en charge par l'Assurance Maladie en fonction du niveau de risque que vous présentez.

## Associations Caritatives Guérandaises

Maison des associations « L'envol »  
Av. de la Brière (près de la Poste)



**La Croix Rouge**  
02.40.24.80.97



**Le Secours Catholique**  
02.40.24.93.04



**Le Secours Populaire**  
rue de Kernévé  
ZAC Villejames  
06.75.89.21.20



**Les Restaurants du Cœur**  
2 rue de la Lande,  
ZAC de Villejames  
02.40.62.06.15

Spectacle et rencontre à  
La Salorge des Doudous

## ■ RENCONTRE « INTER-CRÈCHES »

Le 30 avril, les « grands » de la « Salorge des Doudous » étaient ravis de monter dans le minibus pour une expédition à la micro-crèche « les Crevettes » du Pouliguen. Avec de larges sourires et sans appréhension, les petits mendulphins ont investi les lieux, partagé les jeux, les histoires et l'atelier dessin avec ces nouveaux copains. Les enfants et l'équipe remercient les petites « crevettes » pour leur chaleureux accueil que tout le monde a jugé trop court ! Nous projetons déjà de nous rencontrer pour partager une matinée et un pique-nique un jour ensoleillé...

## ■ SPECTACLE DE MARIONNETTES

Le 17 avril, les enfants de « La Salorge des doudous » se sont rendus à la Récré Multicolore pour découvrir le spectacle de marionnettes présenté par l'équipe « Junior » qui les avait gentiment invités pour cette occasion.

C'est avec émerveillement que Clément, Florian, Lauréline, Louise et Mathéo ont observé les différents personnages du Conte « Attention voilà Torchon ».

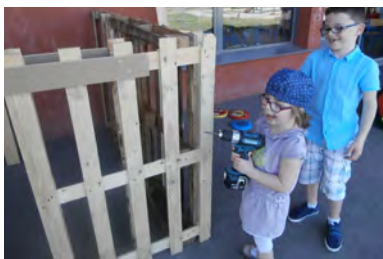
Le spectacle a enchanté petits et grands. Nous espérons renouveler cette aventure...



## Préparation de l'été et de la rentrée à la Récré Multicolore



Escalade aux TAP



Construction de la cabane



Préparation de la chasse aux oeufs

### Activités de découverte :

Déjà une année depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ! Et nous pouvons en tirer un bilan positif.

Une moyenne de 40 enfants en maternelle et 80 en élémentaire (sur 210 enfants scolarisés à l'école de la Roche Blanche) ont participé aux activités.

Des activités variées ont été proposées telles que : le multisport réservé aux élèves de CP (encadré par l'animation sportive départementale), l'escalade (animée et encadrée par l'association mendulphine Les Voies Salées), des activités manuelles et artistiques (couture, paper toys, origami...) ainsi que des activités physiques et sportives (jeux sportifs et collectifs, danse etc...).

### Avis aux parents - préparation de la rentrée scolaire :

Le dossier d'inscription pour l'année scolaire 2015-2016, concernant l'Accueil Périscolaire, les activités de découverte, l'Accueil de Loisirs et le Restaurant scolaire est à retourner au Service Enfance jeunesse avant le vendredi 17 juillet. Pour les nouvelles inscriptions et nouveaux arrivants vous pouvez le retirer au Service Enfance :

■ **Semaine scolaire** : lundi de 15h30 à 18h / mardi, mercredi, jeudi et ven. de 9h à 18h.

■ **Pendant les vacances scolaires** tous les jours de 9h à 18h.

### Date des vacances scolaires pour l'année 2015-2016 :

■ **Rentrée scolaire** école publique le mardi 01/09/15 et école privée le Lundi 31/08/15

■ **Vacances de la Toussaint** : du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2015

■ **Vacances de Noël** : du 19/12/15 au lundi 4 /01/16

■ **Vacances d'hivers** : du 6 au 22/02/16

■ **Vacances de printemps** : du 2 au 18 /04/16

■ **Fin des cours** le mardi 5/07/2016

### Inscriptions d'été :

Pensez à inscrire votre enfant à l'Accueil de Loisirs pour cet été : jusqu'au 26 juin pour le mois de juillet / jusqu'au 17 juillet pour le mois d'août.

Merci de bien respecter au maximum ces dates pour une meilleure gestion des repas, des réservations de transports et des lieux de sorties.



Mac Do Kids sport de la Baule



Masques aux TAP



On prépare les pots de jardinage

## Tri sélectif sous haute surveillance au restaurant scolaire



Depuis le 1er janvier les déchets produits par le restaurant scolaire sont contrôlés et facturés en cas de dépassement du volume autorisé (1 080 litres par semaine).

Le tri sélectif a été mis en place avec les enfants en fin de repas :

- dans une assiette : les restes du repas (pain, viande, légumes) destinés aux déchets ménagers.

- dans une corbeille : les restes de fruits et d'épluchures destinés au compostage

- serviettes en papier et pots de yaourts sont mis à part sur les tables.

Trois composteurs ont été mis à disposition du restaurant scolaire par Cap Atlantique.

Pour les locations de la salle les week-ends aux associations et particuliers, une information est faite lors de l'état des lieux : conteneurs à utiliser, sacs jaunes ....

**A signaler qu'un conteneur à verre est à disposition sur le parking de l'autre côté de la route face à la salle polyvalente. Des gestes simples pour protéger notre environnement !**

## Des moments forts à l'école St François : apprentis secouristes !



Durant tout le mois de janvier, les élèves de CM1/CM2 ont eu la chance d'être initiés aux premiers secours ainsi qu'aux gestes de prévention grâce à M. Beylier, parent d'élève et sapeur-pompier professionnel à la caserne de Saint-Nazaire.

L'initiation s'est déroulée sous forme d'ateliers de 4 à 6 élèves autour de

prises en situation concernant les gestes de premiers secours à pratiquer en cas de brûlures, coupures, incendies et autres accidents de la vie quotidienne. Tout cela s'articulait autour des 3 termes principaux à retenir : « Protéger, Alerter, Secourir ». Une intervention fort enrichissante, s'inscrivant dans les programmes de cycle 3 qu'il faudra bien sûr renouveler !

## Aventures médiévales au château de Tiffauges



Les 36 élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Saint François sont partis vivre des aventures médiévales au château de Tiffauges, en Vendée, du mercredi 18 mars au vendredi 20 mars. Lors de ce séjour, ils ont découvert l'assaut d'un château-fort, la vie dans le domaine seigneurial, la mode. Ils ont réalisé des fouilles archéologiques, appris les règles pour dresser une table, goûté le gâteau de la joie... Chaque élève est reparti avec le blason qu'il avait confectionné. Les enfants se sont aussi costumés afin de jouer devant leurs camarades des scènes de théâtre illustrant la vie au Moyen-Âge.

Ce voyage scolaire fut aussi l'occasion d'apprendre à vivre ensemble,



Chaque mardi, les élèves de GS, CP et CE1 attendent avec impatience Marryannick. Grâce à l'association « Lire et faire lire », elle prend en charge un petit groupe d'enfants et partage avec eux sa passion pour la lecture. Elle leur fait découvrir différents albums. Pendant ces séances, les élèves écoutent, lisent et jouent avec les mots. Ce moment est un véritable temps d'échanges et crée des liens particuliers entre les élèves et Marryannick.

## Stage d'immersion et visite au Lycée Kerguéneq.



### MOBILITÉ BELGIQUE

Dans le cadre du projet de mobilité européenne Erasmus +, 26 élèves sont partis pendant tout le mois de mars en Belgique.

Ils étaient répartis sur 2 villes : Bruxelles et Dinant près de Namur. Chaque jeune a effectué un stage de 4 semaines dans une structure Services à la personne (crèche, école maternelle, EHPAD, Institut pour enfants sourds, aide à domicile...).

Ils ont également pu découvrir la culture belge au travers de visites (musée, Atomium, Citadelle, centre historique...).

Ce séjour avait pour but de les éveiller à la citoyenneté européenne et de découvrir un Etat Membre, sa culture et la comparaison des pratiques professionnelles du secteur Services à la Personne et la mobilité.

Les élèves ont donc acquis de l'autonomie et de l'expérience ce qui facilitera davantage leur insertion professionnelle.

Ils ont également tissé des liens avec des partenaires belges, une riche expérience qui restera inoubliable !

Catherine FRIARD et Jean Luc SÉCHET

**Retrouvez toutes les informations sur [www.kerguenec.net](http://www.kerguenec.net)**

### LA RÉSIDENCE LE CLOS DES MURIERS



La classe de première BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires a visité la Résidence Le Clos des Muriers à Batz-sur-Mer (EHPAD\*).

La directrice Mme Guider et l'infirmière coordinatrice nous ont accueillis pour visiter les locaux et nous expliquer le fonctionnement de l'EHPAD ouvert en 2013.

Nous avons découvert une résidence moderne et accueillante compte tenu des prestations hôtelières proposées aux résidents. Nous remercions Mme Guider de son accueil chaleureux.

Les élèves de Première BAC PRO SAPAT, sous l'œil attentif de Mme Friard, enseignante.

**\*EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes**





## Etat civil

Pharmacie de garde :  
**3237**

Police secours :  
**17**

Sapeurs-pompiers :  
**18**

Samu :  
**15**

Appel d'urgence Européen :  
**112**

Personnes sourdes ou  
malentendantes :  
**114**

■ **Bienvenue à ...**

05/02/2015 - Léon COSSADE  
08/02/2015 - Malou GOUGEON  
13/02/2015 - Marvin GUY  
05/03/2015 - Paolo LESCOPI  
06/03/2015 - Yüna BREHIER  
POUPAUD  
22/03/2015 - Charles FRASLIN  
24/03/2015 - Ylan GISLAIS  
04/04/2015 - Léandre BRIAS  
08/04/2015 - Méline TRÉMOLET  
15/04/2015 - Rayan STORTZ  
26/04/2015 - Titouan BIESSY  
07/05/2015 - Lexie TONNERRE  
07/05/2015 - Maëlio DE CAMPO

■ **Tous nos vœux de  
bonheur à ...**

07/03/2015 Angélique COQUARD et  
Cédric DEBBACHE  
21/03/2015 Françoise BENOIT et  
Farid SAKHRAOUI

■ **Ils nous ont  
quittés...**

11/01/2015 Anne GIRAUD veuve  
VAILHEN 87 ans  
20/01/2015 Marie Augustine LE MELLEC  
veuve SEIGNARD 88 ans  
12/02/2015 Jean-Luc LEFEBVRE  
64 ans

« Bienvenue »  
aux nouveaux artisans et  
commerçants mendulphins

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**Un look ap'art**  
**Coiffure à domicile**  
**Femme Homme Enfant**  
**Du Lundi au Samedi**  
**9h - 20h**  
**Natacha 06.13.32.67.87**  
**Se déplace sur la presqu'île et ses alentours**

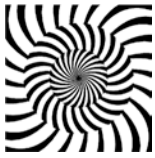


**pôle emploi**

La Baule - Guérande  
3 bis rue des Noëlls CS 20024  
44501 La Baule Cedex

N° appel : 3949 pour les demandeurs d'emploi  
et 3995 pour les employeurs.





## Des expos, des manifestations, des sorties ... pour 2015

DATES*	MANIFESTATIONS RENCONTRES	ORGANISATEURS	LIEUX	INFOS
27/06/15	<b>Feux de St Jean</b>	Comité des Fêtes	Bois Pierrot	
05/07/15	<b>Vide Grenier</b>	UCA	Bourg	Réservation OT
08, 22/07/15	<b>Visite et dégustation</b>	Office de Tourisme	RDV à l'OT	Réservation OT
05, 19/08/15	<b>autour d'un four à pain</b>			
02/09/15				
14, 28/07/15	<b>Visite d'une saline</b>	Office de Tourisme	RDV à l'OT	Réservation OT
11, 25/08/15				
16, 30/07/15	<b>Des marais au</b>			
13, 27/08/15	<b>village pittoresque</b>	Office de Tourisme	RDV à l'OT	Réservation OT
25/07/15	<b>Vide Grenier semi-nocturne</b>	Comité des Fêtes	Bourg	Réservation OT
01/08/15	<b>Concours de pétanque</b>	US Saint Molf Football	Pkg Roche Blanche	
01/08/15	<b>Soirée Sardines Grillées</b>	Comité des Fêtes et OT	Bourg	
	<b>&amp; Concert</b>			
15, 16/08/15	<b>Rassemblement motos</b>	West Coast Brothers	Bois Pierrot	
	<b>et véhicules US</b>			
23/08/15	<b>40<sup>ème</sup> Fête des Battages</b>	Association Fête des Battages	Bois Pierrot	Réservation OT
06/09/15	<b>Forum des associations</b>	Municipalité	Salle des Sports	
11/10/15	<b>Baby Grenier</b>	Office de Tourisme	Centre culturel	Réservation OT
24/10/15	<b>Spectacle Cougnasse</b>	US Saint Molf Football	Salle Roche Blanche	
31/10/15	<b>Halloween</b>	Amicale Laïque	Centre culturel	
11/11/2015	<b>Commémoration</b>	Amicale des Anciens Combattants	Bourg	
15/11/15	<b>Vide grenier</b>	St Molf Basket	Salle des Sports	Réservation OT
21 et 22/11/15	<b>Weekend « Gonflé »</b>	Amicale Laïque	Salle des Sports	
28 et 29/11/15	<b>15<sup>ème</sup> Marché de Noël</b>	Office de Tourisme	Salle des Sports	

\*Dates transmises au moment de la mise en page du bulletin

## Mémento

Services  
Municipaux

**Mairie** - 1 rue des Epis  
44350 St Molf

Tél. : 02.40.62.50.77

Fax : 02.40.62.50.53

NOUVEAUX HORAIRES AU 1er JUIN ! lundi et vendredi : 9h-12h et 13h30-18h ; mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h / 13h30-16h ; samedi 10h-12h (uniquement état civil et formalités administratives). accueil@saintmolf.fr  
**Agence postale** - en Mairie 1 rue des Epis - Tél. : 02.40.62.51.28 - NOUVEAUX HORAIRES AU 1er JUIN ! du lundi au vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 16h, samedi : 10h à 12h - levée du courrier : 14h45 du lundi au vendredi et 12h le samedi.

**Site internet officiel de la Mairie :**  
www.mairie-saint-molf.fr

**Restaurant scolaire**

Salle de la Roche Blanche  
rue de la Roche Blanche  
02.40.62.54.10 - enfance@saintmolf.fr

**La Récré Multicolore** (Service Enfance Jeunesse)

rue de la Roche Blanche  
02.40.62.58.43 - enfance@saintmolf.fr

**La Salorge des Doudous** (micro-crèche)  
7, rue du Vesselais  
02.40.01.58.39 - creche@saintmolf.fr

**RAM** (Relais d'Assistantes Maternelles)

Maison de l'enfance à la Turballe  
02.40.11.82.81  
permanences à St Molf à la Récré Multicolore le vendredi matin 9h00 à 12h30 et un jeudi par mois sur rdv - 06.72.09.69.48

**Agence postale**

Rue de l'Abbé Biré  
02.40.62.51.28  
du lundi au vendredi : 9h à 12h et de 13h30 à 15h, samedi : 9h à 12h - horaires des levées du courrier : 14h45 du lundi au vendredi et 12h le samedi.

**Office de tourisme**

10 r. Duchesse Anne  
02.40.62.58.99 - contact@saint-molf.fr

**Bibliothèque pour Tous**

rue de Kerzoza - 02.40.62.59.70

## Services publics

**Gendarmerie :**

Bd Général de Gaulle  
Guérande - 02.40.24.90.42 ou 17

**Trésor Public :**

9, rue Honoré de Balzac  
Guérande - 02.40.24.90.90

**Sous-Préfecture :**

1 rue V. Auriol  
St Nazaire - 02.40.00.72.72

**Pôle emploi :**

3 bis rue des Noëllés  
La Baule - 02.40.60.00.11

**Mission locale :**

2, rue Louis Léon  
Guérande - 02.40.42.96.76

**Communauté d'agglomération CAP Atlantique :**

3 av. des Noëllés  
La Baule  
02.51.75.06.80  
www.cap-atlantique.fr

**Déchetterie :**

l'Arche Chaussin  
Piriac sur Mer du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - 02.40.23.60.09

**Refuge pour animaux :**

Kerdino  
Guérande  
02.40.53.08.21

**Transports collectifs Réseau Cap Atlantique**

02.40.620.620 ou 02.40.62.32.33

## Etablissements scolaires

**Ecole de la Roche Blanche**

rue de la Roche Blanche  
02.40.62.59.69

**Ecole St François**

3, rue du Pays Blanc  
02.40.62.58.95

**Lycée Professionnel Privé Kerguéneq**

02.40.24.91.55

## Culte

**Paroisse Ste Anne du Pays Blanc**

Presbytère  
21 rue du Maréchal Leclerc à La Turballe  
02.40.23.30.32.

## Santé/Social

**Repas à domicile :**

Prest Alliance  
02.40.00.14.15

**Assistantes sociales et PMI Consultation des nourrissons :**

Centre Médico Social  
20 Fbg St Michel  
Guérande - 02.40.24.92.35

**Centre Hospitalier**

11 boulevard Georges Charpak  
St Nazaire - 02 72 27 80 00

**Centre anti poison :**

02.41.48.21.21

**CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins) :**

appeler le 15 avant de vous rendre au CAPS! Se situe dans l'enceinte de l'hôpital local Intercommunal de la Presqu'île Avenue Pierre de la Bouexière à Guérande

**CPAM (assurance maladie)**

tél. 3646 (du lundi au vendredi de 8h à 17h30)  
CPAM de Loire Atlantique  
9, rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes  
Cedex 9 - www.ameli.fr

**CARSAT (Assurance retraite)**

tél. 3960  
fax 02.72.2060.29

**CAF**

1 impasse Anne de Bretagne  
Guérande - 02.40.15.67.90.

**CLIC éclair'age**

02.40.62.64.64  
26 bis faubourg St Michel - Guérande  
www.cliceclairage.com

**Pharmacie**

02.40.62.51.00  
31, rue Duchesse Anne

**Kinésithérapeutes :**

A. LEGOUX  
02.40.62.50.54  
Kerhué  
J. PERRET - 02.44.07.74.01  
22 rue de la Duchesse Anne

**Ostéopathe :**

M. BOURDEAUT - 02.40.60.26.38 ou port.  
06.11.66.37.33 - sur rdv  
35 rue de la Duchesse Anne

**Psychologue :**

H. GAUCHET-ENGELLEN  
Pend'hué - 02.40.70.30.36 ou  
06.22.94.11.54

**Cabinet vétérinaire de l'Océan :**

02.51.76.92.84  
25, rue de l'Océan

**Maison Médicale :**

rue de la Duchesse Anne  
Médecins :  
T.GUIHARD et JM CHERIAUX 02.40.62.52.52

**Dentistes :**

T. LERICHE et U.BIEWER 02.40.62.55.04

**Kinésithérapeute :**

G. MIERMONT  
02.40.62.51.51

**Infirmières :**

B. SANTI, S.TRACOU et D.PABOEUF  
02.40.62.58.06

**Orthophoniste :**

ML LANÇON 02.51.10.28.99

**Podologue pédicure :**

M. BEILVERT 06.98.06.79.73 sur rdv

**Psychologues :**

Mmes Lucie COJEAN (06.13.47.21.67), Virginie SOTIN (06.60.77.54.35), Catherine DUBOT (06.66.34.42.57)

**Nutritionniste/Diététicienne :**

Mme Magali GAUDICHON  
06.71.63.43.29

# Nos partenaires

## MTPF

Mendulphine Travaux  
Publics et Forestiers



**Frédéric OLIVIER**  
olivierfrederic@orange.fr  
06 63 12 05 48 - Fax 02 40 11 81 94  
2 Impasse de la fontaine d'airain - 44350 St Molf



## REVE

Immobilier

**02 40 61 67 21**  
35 rue de la Duchesse Anne  
44350 SAINT MOLF  
reveimmobilier@orange.fr  
www.reveimmobilier.com



## AUTO-ECOLE POINT CONDUITE



**Frédéric TRIBOTÉ**  
Formation traditionnelle  
Permis AM - Voyage école - Conduite supervisée  
**02 40 42 16 07 - 06 32 09 50 87**  
point-conduite@orange.fr  
27 rue de l'Océan - 44350 Saint-Molf

LE PERMIS  
A UN EURO  
PAR JOUR

## Christophe MOUSSET Electricité générale

3, rue de Bolas • Le Pont des Belles-Filles  
44350 Saint-Molf



Dépannage  
Ventilation

Chauffage  
électrique

cmousetc@aol.com Tél. 06 08 05 92 15



## les p'tits ciseaux

coiffeur visagiste  
homme femme enfant

3 rue du mès  
44350 Saint molf  
**0251160391**

## Gérald Dauce

Impasse du Bréniguen  
Parc d'activités du Mès  
44350 Saint-Molf



### Plomberie - Chauffage

**Tél: 02-28-55-91-25**

N°siret  
3  
8  
2  
3  
8  
4  
3  
0  
0  
0  
2  
0

# Jean-Louis BERTHE



**PEINTURE**  
DÉCORATION - PAPIERS PEINTS  
RAVALEMENT - REVÊTEMENTS  
Sols et murs

1, Théléac - 44350 SAINT MOLF  
@ j-l.berthe@orange.fr ☎ 02 40 62 52 65

# TERRASSEMENTS



**Bernard BICHON**  
La Vallée de Bel-Air  
44350 SAINT-MOLF

**02 40 62 51 54**

## AU PANIER MARIN



poissonnerie

Julien vous propose :

- Poisson selon arrivage
- Plateau de fruits de mer sur commande
- Panier de saison à partir de 10€
- Sur les marchés et en tournée

**06.83.54.58.19**

# Boulangerie Pâtisserie

## Au Bon Pain

### Mendulphin



15, rue de la Duchesse Anne  
44350 SAINT MOLF  
☎ 02 40 53 98 08  
[www.boulangerie-sebilleau.com](http://www.boulangerie-sebilleau.com)

# G GAUTREAU

Maison fondée en 1908

**CHARCUTERIE TRAITEUR  
BOUCHERIE**

SAINT MOLF - LE CROISIC - GUERANDE

## MANU FUM' TOUT

Artisan Fumeur de viandes

DEQUIPE Emmanuel



17 Mohonna  
44350 SAINT MOLF

Téléphone : 06 22 58 23 92  
Mail : manufumtout@hotmail.com  
Siret 805182540

## Entreprise de maçonnerie

# Michel Berthe

Artisan

### NEUF et RÉNOVATION

9 rue du Calvaire  
ASSÉRAC  
02 40 01 70 13



20 Théléac  
SAINT-MOLF  
02 40 62 56 16



DIAGNOSTICS IMMOBILIER

19 route de Kerhué  
44350 Saint-Molf

mob 08 25 78 58 37  
fixe 02 44 07 58 57

E-mail [diagonal@str.fr](mailto:diagonal@str.fr)  
site [www.diag-prosquitte.fr](http://www.diag-prosquitte.fr)



**DIAGONAL**  
DIAGNOSTICS IMMOBILIER

[www.diag-prosquitte.fr](http://www.diag-prosquitte.fr)